

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 MAI 2022
SAINT-BÉNIGNE
ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du compte-rendu du conseil communautaire du 11 avril 2022
- Rapport n° 2022-037 :
Décisions modificatives
- Rapport n° 2022-038 :
Taxe d'aménagement sur le périmètre des zones d'activités économiques d'intérêt communautaire : reversement au groupe GUILLOT Industrie
- Rapport n° 2022-039 :
Répartition du prix de vente du GFA des Sablons à Feillens
- Rapport n° 2022-040 :
Société Bourgeon Concept : indexation du loyer
- Rapport n° 2022-041 :
Bail de location à Saint-Bénigne : autorisation de signature donnée au Président
- Rapport n° 2022-042 :
Maison sise Chemin des Nivres à Pont-de-Vaux : autorisation de signature d'une convention d'occupation
- Rapport n° 2022-043 :
Avenants au marché de collecte, traitement et valorisation des déchets issus des déchetteries et points d'apports volontaires
- Rapport n° 2022-044 :
EPAGE Seille et affluents : modification de la compétence protection et mise en valeur de l'environnement
- Rapport n° 2022-045 :
PLUi : fin de procédure et création d'un emploi temporaire

- Rapport n° 2022-046 :
Attribution de subventions aux collèges
- Rapport n° 2022-047 :
Aide en faveur de l'enseignement musical
- Rapport n° 2022-048 :
Confortement d'une berge à Arbigny : demande de subvention auprès de l'Etat
- Rapport n° 2022-049 :
Confortement d'une berge à Bâgé-Dommartin : demande de subvention auprès de l'Etat
- Rapport n° 2022-050 :
Installation d'éclairage LED sur les courts de tennis à Pont-de-Vaux : demande de subvention auprès de l'Etat
- Rapport n° 2022-051 :
Participation aux frais de transport des associations sportives au titre de l'année 2021 : complément n° 2
- Rapport n° 2022-052 :
Comité de gestion du boulodrome à Pont-de-Vaux : remboursement des frais de remplacement de robinetterie
- Rapport n° 2022-053 :
EPF de l'Ain : convention de portage financier et de mise à disposition
- Rapport n° 2022-054 :
Aire de grand passage des gens du voyage du Val de Saône Nord : modification du tarif d'occupation
- Rapport n° 2022-055 :
Création d'un comité social territorial local
- Rapport n° 2022-056 :
Octroi de la protection fonctionnelle au Président
- Décision prise par le Président par délégation de l'organe délibérant
- Informations et questions diverses